



**DELIBERATION**  
**N°2016-22 du 22 mars 2016**

**OBJET - ZONE D'ACTIVITES SUD : CONVENTION  
DE SERVITUDE EDF**

*Rapporteur : M. Jean-Pierre SEVREZ*

Le 22 mars 2016 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 16 mars 2016 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Guy HERMITTE.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 29 pour la délibération n°2016-05  
30 de la délibération n°2016-06 à la délibération n°2016-13  
29 de la délibération n°2016-14 à la délibération n°2016-19  
28 de la délibération n°2016-20 à la délibération n°2016-26  
27 de la délibération n°2016-27 à la délibération n°2016-28  
26 pour la délibération n°2016-29  
27 de la délibération n°2016-30 à la délibération n°2016-33

Nombre de pouvoirs : 11 de la délibération n°2016-5 à la délibération n°2016-19  
12 de la délibération n°2016-20 à la délibération n°2016-26  
11 de la délibération n°2016-27 à la délibération n°2016-33

*M. Roger GUGLIEMETTI est nommé secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU (jusqu'à la délibération n°2016-13 inclus), M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO (quitte la salle pour la délibération n°2016-29), Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ (jusqu'à la délibération n°2016-26 inclus), Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD (jusqu'à la délibération n°2016-19 inclus), M. Jean-Luc NEVEU, M. Philippe STOCKLI, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Michel REYMOND, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, M. François BOULANGER.

**Avaient donné pouvoir :** Mme Catherine GUIGLI à Mme Francine DAERDEN  
M. Bruno DAVANTURE à Mme Claude JIMENEZ  
M. Maurice DUFOUR à M. Gérard FROMM  
Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL  
M. Bruno MONIER à Mme Catherine MUHLACH  
Mme Anne-Marie PEYTHIEU à M. Jean-Luc NEVEU  
Mme Nicole MATHONNET à M. FONS Olivier  
M. Régis JOUFFREY à M. Jean-Pierre SEVREZ (jusqu'à la délibération n°2016-26 inclus)  
Mme Dominique BRACHET à M. Philippe MICHELON  
Mme Patricia ARNAUD à M. Sébastien FINE  
M. Alain FARDELLA à M. Guy HERMITTE  
Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY (à partir de la délibération n°2016-20)

**Vu** l'arrêté préfectoral n°2011-300-1 du 27 octobre 2011 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais, et notamment son article 6-A-II-1 « poursuite de l'aménagement, entretien, gestion et commercialisation de la zone d'activité Sud de Briançon » ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 6 janvier 2003 approuvant le cahier des charges de la concession EDF sur la chute hydroélectrique de l'Argentière ;



**Considérant** qu'Electricité de France exploite sur la Durance, la chute hydroélectrique de L'Argentière, en qualité de concessionnaire ;

**Considérant** que dans le cadre de sa mission de surveillance de ses ouvrages hydroélectriques et du réseau hydrologique et du suivi des crues, EDF a installé une station de mesure permettant de connaître les débits à l'amont de la centrale de L'Argentière, sur la Durance ;

**Considérant** qu'il convient de régulariser la présence de la station et d'une passerelle sur la propriété de la communauté de communes du Briançonnais ;

**Vu** l'avis favorable de la Commission « Technique, Environnement et Développement Durable » en date du 8 mars 2016 ;

**Vu** l'avis favorable du Bureau en date du 14 mars 2016 ;

**Le Conseil Communautaire à l'unanimité,**

- Approuve le projet de convention de servitudes ci-après annexé formalisant les conditions d'implantation des installations EDF précitées ;
- Précise que cette servitude concerne l'installation d'une station de mesure de débit, consistant à la mise en place d'une passerelle et d'un local situés sur des parcelles désignées ci-dessous :

Commune	Lieudit	Section	Numéro	Propriétaire	Ouvrage
Briançon	La Visite	E	1544	Commune de Briançon	Local et appui passerelle
Briançon	Les Preyts	AW	434	Communauté de Communes du Briançonnais	Appui passerelle

- Ajoute qu'en contrepartie de cette servitude, EDF accepte de transmettre à la communauté de communes les débits moyens journaliers enregistrés par la station ;
- Charge le Président de l'exécution de la présente délibération, dont notamment la signature de ladite convention.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
PO Le Président empêché,  
**Guy HERMITTE**

Date affichage : **31 MARS 2016**